



AVIS DE LA JOURNÉE PORTES OUVERTES 1 EXAMEN DU RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA VILLE DE CORNWALL

La Division de l'urbanisme de la Ville de Cornwall a entamé un examen du règlement de zonage détaillé de la ville (n° 751-1969). Le processus permettra d'élaborer un nouveau règlement de zonage qui s'appliquera à l'ensemble de la ville. Vous êtes invité à assister à une journée portes ouvertes pour en savoir plus sur le processus, sur la manière dont le zonage affecte votre propriété et sur la façon de faire part de vos commentaires. La journée portes ouvertes aura lieu comme suit :

**Mercredi 19 février 2020 – 17 h à 19 h (présentation à 17 h 30)
Complexe civique de Cornwall, Salon B, 100, rue Water Est, Cornwall, ONTARIO**

Remarque : des activités de coloriage pour les enfants seront proposées.

Un règlement de zonage est un document juridique qui met en œuvre les politiques du Plan officiel de la ville (approuvé en 2018). Le règlement de zonage transpose les objectifs et les politiques d'aménagement du territoire du plan officiel en normes détaillées sur la façon dont une propriété peut être développée, notamment :

- Les types d'utilisations, de bâtiments et de structures qui sont autorisés sur une propriété;
- Les dimensions des lots, la superficie des lots et la hauteur des bâtiments;
- Les marges de recul par rapport aux rues, aux lignes de lot et aux plans d'eau;
- Les exigences en matière de stationnement et d'aménagement paysager.

Lors de la journée portes ouvertes, le personnel de la ville et WSP, le consultant de la ville, seront disponibles pour répondre aux questions et recueillir les commentaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le processus d'examen du règlement de zonage, veuillez consulter le site Web de la ville à l'adresse www.cornwall.ca/zoningreview. Le site Web sera mis à jour et affichera les prochains événements de participation, au fur et à mesure que les rapports et le projet de règlement de zonage et les annexes (cartes) seront disponibles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le processus d'examen du règlement de zonage, veuillez communiquer avec :

Mary Joyce-Smith, MCIP, PPC
Gestionnaire de la Division de l'urbanisme
Ville de Cornwall
100, rue Water Est, 2^e étage, Cornwall, ON K6H 5T9
Tél.: 613-930-2787, poste 2335
Courriel : msmith@cornwall.ca

Si vous avez des besoins en matière d'accessibilité pour participer à la journée portes ouvertes, veuillez contacter Manon L. Levesque, AMA, greffière municipale, gestionnaire - Division de la greffière, Ville de Cornwall, tél. : 613-930-2787, poste 2316, courriel : mlevesque@cornwall.ca.

Les renseignements seront recueillis conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. À l'exception des renseignements personnels, tous les commentaires feront partie du dossier public.

